

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

**Arrêté du 6 décembre 2023
portant nomination au conseil d'administration du
centre technique de la teinture et du nettoyage**

NOR : ECOI2333321A

**Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu les articles L. 521-1 à L. 521-13 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 25 août 1958 portant création du centre technique de la teinture et du
nettoyage ;

Vu les statuts du centre technique de la teinture et du nettoyage ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique de la teinture et du
nettoyage pour une durée de trois ans :

Au titre des représentants des chefs d'entreprises

- M. Thierry MORELLON
- Mme Nathalie HUMBERT
- Mme Catherine STRAUMANN
- M. Stéphane COHEN
- M. Thomas LABRUNYE
- Mme Mariannic COSTA
- M. Andy NGUYEN
- M. François-Marie GRAU

Au titre des représentants du personnel technique

- M. Hervé DUZNY
- M. Lahouari BOUBEKEUR

Au titre de personnalités représentant l'enseignement technique supérieur ou particulièrement compétentes

- Mme Anne-Laure COIFFARD
- Mme Pascale FLORANT

Article 2

La cheffe du service de l'industrie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 6 décembre 2023

Pour le ministre et par délégation,
Pour le directeur général des entreprises,
La cheffe du service de l'industrie,
C. MARECHAL-DEREU